

TEMPERATURE

Du 26 mars 1902.

Table with 2 columns: Time (Matin, Midi, P.M.) and Temperature (Fahrheit, Centigrade).

LA

Question Sucrière

Président Roosevelt

L'époque où doit s'opérer le transfert du gouvernement de Cuba des mains de l'Union à celles des habitants de l'île approche rapidement.

Visite de M. Loubet

SOUVERAINS RUSSES.

Dans nos dépêches, nous avons annoncé hier, que la Chambre des Députés venait de voter un crédit de 500,000 francs pour couvrir les frais du voyage projeté de M. Loubet en Russie.

Appelés à cette occasion, la visite que fit en Russie, au mois d'août 1897, le président Félix Faure. M. Loubet recevra de la nation russe, nous en sommes convaincus, un accueil qui ne laissera rien à souhaiter.

M. Félix Faure était le premier président de la république qui visitât la Russie. Les mémoires, dans les deux pays, étaient encore hantés et les âmes encore vibrantes des manifestations enthousiastes de l'année précédente.

Ce sont là des faits acquis. Ils ne peuvent se reproduire; ils ne se reproduiront pas, et la visite de M. Loubet perdra de ce chef quelque chose de la cordialité qui a donné à celle de M. Félix Faure une physionomie particulière, sans compter qu'entre lui et le tsar Nicolas les occasions ont fait défaut pour ordonner cette sympathie toute personnelle qu'éprouvaient pour le Président défunt l'Empereur et l'Impératrice.

Cette sympathie se manifesta à toutes les étapes du féérique voyage de 1897. Elle avait inspiré à l'ar cette phrase remarquable qui figure dans l'invitation qu'il avait adressée au président Félix Faure, phrase qui n'a rien de protocolaire et qui partait du cœur: "Toute la Russie vous attend."

Rien de plus vrai. La cour, le Président à Péterhof, à Saint-Petersbourg, à Cronstadt ne fut qu'une longue ovation. Partout il recueillait la preuve que le peuple russe tout entier s'associait aux sentiments de ses souverains. Déjà très touché par les attentions et les prévenances dont il était l'objet de la part de ceux qui le recevaient, il le fut plus encore par les manifestations populaires qui venaient, à toutes les étapes de sa route, lui démontrer que la France était l'objet d'un véritable culte de la part de la nation moscovite.

Le Président à Péterhof, à Saint-Petersbourg, à Cronstadt ne fut qu'une longue ovation. Partout il recueillait la preuve que le peuple russe tout entier s'associait aux sentiments de ses souverains.

Le lendemain, à Saint-Petersbourg, ce fougueux élan s'accrut encore. Dans une relation officielle du voyage qu'a écrite, par ordre de l'Empereur, le général Bilderling, qui avait été attaché à la personne du Président pour la durée de son séjour, on lit ce qui suit:

"Ce jour là, Saint-Petersbourg a présenté un spectacle sans précédent et grandiose. En traversant les quartiers ouvriers les plus éloignés, M. Félix Faure visiblement ému par l'accueil joyeux des plus pauvres et des plus simples demanda à plusieurs reprises: "Avez-vous vu jamais rien de pareil!" Et en vérité, nous autres Pétersbourgeois, nous pouvions lui dire que nous n'avions jamais rien vu de pareil."

De tous côtés, arrivaient des masses de cadeaux, de télégrammes, de souhaits de bienvenue. —Honneurs pour honneurs, disait dans la foule un ouvrier; il nous a montré de l'estime, nous lui en montrons aussi.

Ailleurs, c'est un loquetenx qui clone sur le piédestal d'une statue de la Paix des photographes du Président. Et comme on lui demande qui lui a commandé ce travail, il répond: —Personne; c'est par zèle personnel.

An cours de ces journées émuantes, et lorsqu'il pouvait dérober quelques instants aux devoirs que lui avait tracés un programme officiel, M. Félix Faure se plaisait à les passer dans l'intimité de la famille impériale. Il y était traité, non pas seulement comme un chef d'Etat, mais encore comme un ami.

Le salon du pavillon dit d'Alexandria, résidence des souverains, construit dans le parc de Péterhof, non loin du Grand Palais où était logé le Président, fut aussi à plusieurs reprises le théâtre et le témoin de scènes véritablement familiales.

Le 13 août, veille de son départ, avant le dîner que devait donner l'Empereur en l'honneur des marins français, le Président ayant fait parvenir aux membres de la famille impériale et aux personnages de la Cour les cadeaux qu'il leur destinait, voulut remettre lui-même à la petite grande-duchesse Olga ceux qu'il avait apportés pour elle. Parmi ces cadeaux, il y avait une merveilleuse poupée mécanique dont

la vue jeta l'enfant dans un inexprimable ravissement. Joyeux de sa joie, ses parents remerciaient leur hôte. Puis, l'Empereur s'accrochant au tapis se mit en devoir de monter les ressorts qui faisaient parler et se mouvoir cette poupée. La manière de s'en servir était imprimée sur une feuille et imprimée en trois langues. L'Impératrice lisait ces instructions et l'Empereur s'y conformant tournait la clé. Bientôt la poupée se mit en mouvement, saluant la grande-duchesse saisie de surprise et lui disant: —Bonjour, ma chère petite maman. As-tu bien dormi cette nuit?

L'enfant n'en revenait pas. Les souverains s'ingéniaient à exprimer leur gratitude, et pendant assez longtemps ils s'amusaient de ce splendide jouet.

Le Président, qui avait gardé de cette scène un souvenir charmant, se plaisait plus tard à la raconter et attribuant à l'attention qu'il avait eue d'offrir ce présent le redoublement de la confiance des souverains russes à son égard.

Les sentiments affectueux qu'il lui avaient voués ne sont pas morts avec lui. Ils ont maintes fois tenu à sa venue et à ses lés. Nous avons parlé plus haut d'une relation du voyage présidentiel écrite sur l'ordre de l'Empereur, par le général Bilderling. Sur son ordre aussi, Mme Félix Faure en a reçu un exemplaire portant gravé sur le plat, en lettres d'or, la signature de son mari. L'exemplaire remis à Mlle Lucie Félix Faure est relié en velours blanc, et ce qui plus encore que cette attention délicate est allé au cœur d'une veuve et d'enfants qui ne se consolent pas du malheur qui les a frappés, c'est qu'ils savent que l'Empereur et l'Impératrice témoignent souvent de la fidélité qu'ils gardent au défunt Président, fidélité qui se traduit par l'habitude qu'ils ont prise en parlant de lui de ne l'appeler que "notre ami".

THEATRES.

ST. CHARLES ORPHEUM.

A l'Orpheum, la juste renommée de Miss Wainwright attire la foule des amateurs des deux sexes. Elle détaille admirablement le rôle de l'Impératrice dans la court courte pièce, "Josephine et Napoléon". Le parterre applaudit aussi à l'œuvre d'Andrea Mantegna, par M. T. de Wyzwa.

GRAND OPERA HOUSE.

"The Two Orphans", la fameuse pièce de D'Ennery, vient de remporter son succès ordinaire au Grand Opera House. M. Freeman et Miss Lathicum y trouvent une belle occasion de mettre en relief leurs talents et ils en profitent. Depuis trois jours, la salle de la rue Canal s'a pas désempli.

THEATRE TULANE.

Comme nous l'avions prévu, le Talane vient de remporter un grand succès dans "Are you a Mason", la plus brillante comédie que l'on ait donnée cette année à ce théâtre. La pièce n'est qu'une bouffonnerie, mais une bouffonnerie élégante, et toutes les plaisanteries y sont de bonne compagnie. Elle est de plus interprétée par une troupe de premier ordre qui a, dès le premier soir, fait la conquête du public. Aujourd'hui matinée, ainsi que samedi.

THEATRE CRESCENT.

Frank Adams vient de se tailler un grand succès dans "Uncle Ben", bouffonnerie dans laquelle dominent les morceaux et les scènes de taches, dont quelques-unes sont on ne peut plus amusantes. Il faut être assis à l'orchestre d'instruments de cuivre dont les exécutions sont excellentes.

THEATRE AUDEBON.

Le chef-d'œuvre de Bulwer Lytton, "The Lady of Lyons", obtient un succès bien mérité, non pas seulement à cause de la valeur de la pièce qui est connue de tous, mais aussi à cause du mérite des acteurs qui font tous partie de l'excellente troupe Aubrey.

L'ESPRIT DES AUTRES

Mlle M. ..., dont la chevelure noire est célébrée dans le monde où l'on s'amuse, était hier en conversation avec un soupirant, lorsque la femme de chambre, encore novice, entre. —Madame, c'est le coiffeur. —Qu'il attende! —Je le lui ai dit, mais il m'a dit de dire à madame que si madame veut lui faire remettre ses cheveux, il les coiffera en attendant.

Revue des Deux Mondes.

15, rue de l'Université, Paris. —SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 15 MARS 1902.

- I.—L'Etape, troisième partie, par M. Paul Bourget, de l'Académie française. II.—L'Autriche-Hongrie en Bosnie-Herzégovine. — Nationalités, religions, gouvernement, par M. Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Académie des Sciences Morales. III.—Tacté. —IV. Les Opinions Politiques de Tacite, par M. Gaston Boissier, de l'Académie Française. IV.—La Reine Victoria en France (1843), par M. Ernest Daudet. V.—En Passant à Mascate, par Pierre Loti, de l'Académie Française. VI.—Le Tombeau d'une Impératrice Byzantine à Valence, en Espagne, par M. Gustave Schlumberger, de l'Académie des Inscriptions. VII.—Les Articles de Toilette. I. Les Fards, par M. le comte Antoine de Saporta. VIII.—Revue littéraire. — Un nouveau livre sur Stendhal, par M. René Doumic. IX.—Revue étrangères. —L'Europe d'Andrea Mantegna, par M. T. de Wyzwa. VIII.—Chronique de la Quinzaine. Histoire Politique, par M. Francis Charmes. IX.—Bulletin Bibliographique.

Le traité Anglo-Japonais.

St-Petersbourg, samedi, 22 mars.—Des avis reçus ici de Port Arthur disent que l'on est la sous l'impression que le but réel du traité Anglo-Japonais est de forcer la Russie à évacuer la Mandchourie. Une maison japonaise a déjà établi une banque japonaise Chinoise pour faire concurrence à la banque Russo-Chinoise et une institution japonaise a obtenu des concessions pour l'exploitation de l'or en Mandchourie.

St-Petersbourg, 25 mars.—L'opinion générale ici est que la déclamation Franco-Russe en réponse à l'alliance anglo-japonaise aura pour effet d'amoindrir la résistance qui s'est développée en Chine récemment contre le règlement de la question mandchoue sur le plan requis par les intérêts Russes, et que la Chine, dont l'attitude de résistance était plus prononcée depuis la publication du traité anglo-japonais sera maintenant moins portée à agir contre les intérêts de la Russie.

REPONSE

Des Compagnies de Chemins de Fer à leurs Employés.

Meeting de l'Union ce soir.

Les présidents des diverses compagnies de chemins de fer urbains sont réunis hier à midi et demi au bureau de M. R. M. Walmley, à la Banque de la Louisiane, et sont restés en consultation pendant une heure. Les conseils de Direction de toutes les compagnies se sont également réunis et il a été laissé à chaque compagnie de rédiger et d'envoyer sa réponse à ses employés. L'Association des Employés des chemins de fer urbains a lancé à ses membres l'ordre de se réunir ce soir, à 9 heures. A cette réunion les réponses des diverses compagnies seront lues. Le Maître de Poste Général a donné l'ordre que la pancarte placée sur certains chars fut retirée, précaution qu'avait cru devoir prendre certains chars pour ne pas être molestés, mais l'initiative est reconnue. La chose s'était faite en violation de la loi. Nous donnons les réponses des compagnies transmises hier après-midi à leurs employés:

Nouvelle-Orléans, 25 mars 1902. Au Comité des Employés de la Compagnie du chemin de fer Orléans.

Messieurs.—Nous avons considéré les demandes faites par vous. La principale de ces demandes se résume en ceci: "Nous les électriciens et les conducteurs devons être membres en règle de l'Association des Employés des compagnies de chemins de fer urbains. La compagnie aura le privilège d'employer à son service quiconque lui plaira, à la condition qu'après soixante jours, si elle le conserve en son emploi, il devienne membre en règle de l'Association des Employés des chemins de fer, tant qu'il demeurera en l'emploi de la compagnie." Vous savez que cette compagnie se trouve dans l'impossibilité de concéder ou de considérer cette demande, et nous sommes maintenant obligés de réitérer notre premier refus contenu dans l'explication donnée dans la lettre conjointe envoyée au maire de cette ville sous la date du 22 mars 1902.

Comme hommes libres et citoyens américains, nos employés ont droit à une liberté d'action absolue. Nous n'avons aucun droit d'exiger qu'ils fassent partie de votre organisation, ni de les forcer à n'en pas faire partie. Nous n'essayerons pas de les presser de leur part, et nous n'essayerons pas de les presser de leur part, et nous n'essayerons pas de les presser de leur part, et nous n'essayerons pas de les presser de leur part.

Un pacte conclu avec vous il y a quelques mois, est toujours considéré comme devant durer quelque temps au moins; et nous ne comprenons pas que vous nous présentiez des demandes comme celles du moment. Si cette compagnie avait tenté de réduire vos salaires ou d'augmenter la durée de la journée de travail, vous nous eussiez accusés de mauvaise foi. Il nous paraît également vrai que en nous faisant de pareilles demandes, il est possible de formuler contre vous la même accusation.

Vous trompez notre raisonnable attente, assurément. Nous gardons l'espoir que tous nos employés prendront en sérieuse considération le contenu de cette lettre, et demeureront fidèles à leurs postes. Nous servirons tous le public qui s'attend à ce que nous le transportions à ses lieux d'occupation et chez lui, et il a le droit de s'attendre à ce que nous ne refusions pas raisonnablement de le servir.

Très respectueusement. R. M. WALMLEY, Président. Au Président et aux membres du comité des employés du New Orleans City Rail Road Company. Messieurs. Le conseil de Direction de la New Orleans City Rail Road Company a considéré la proposition que vous lui avez faite verbalement et par écrit. Les propositions verbales en quelque sorte modifiées en sa forme, est restée dans votre communication écrite comme suit: 1. "Tous les électriciens et conducteurs doivent être membres en règle de l'Association des Employés des Chemins de Fer Urbains. La compagnie aura le droit d'employer quiconque lui plaira, à la condition qu'après soixante jours, s'il est retenu par elle, il deviendra membre en règle de l'Association des Employés des Chemins de Fer Urbains, tant qu'il demeurera en votre emploi." Dans la lettre collective adressée au maire de cette ville, le samedi 22 mars, et à la réunion tenue entre vous et ce Conseil de Direction, nous vous avons déclaré que nous ne pouvions pas considérer cette proposition, et ici encore réitérons notre refus. Tous nos employés sont des hommes libres et ont le droit absolu de joindre ou de refuser de joindre votre organisation comme ils l'entendent. Nous ne pouvons pas dire à un travailleur: "Vous appartenez à une association dont vous ne voulez pas être membre, et si vous vous y refusez, cette compagnie, tant qu'il est en son pouvoir, ne vous donnera pas la chance de gagner du pain pour votre famille." Nous avons le droit, et n'avons pas l'intention de dicter quoi que ce soit à nos employés ni de les gouverner pour ce qui est de leurs opinions. Si le but de votre association paraît loisible à nos employés, ils joindront votre association; s'ils refusent de la joindre, c'est parce qu'ils ne veulent pas de votre association, et vous ne devez pas nous demander de les y faire entrer à coups de bâton. Nous nous trouvons dans l'impossibilité d'accorder votre requête d'augmentation de paye et de réduction de durée de travail. Il n'y a pas huit mois que la compagnie a fait une avance de salaires d'environ 21 pour cent, et une réduction de durée de travail de deux heures, en contre à la compagnie à peu près \$4,000 par an en sus de l'ancien budget des salaires. A l'époque vous vous êtes déclarés non seulement satisfaits, mais heureux, et avez même dit qu'à l'avenir vous rempliriez vos devoirs de façon à prouver à la compagnie qu'elle avait fait un bon placement d'argent en vous faisant cette avance. Un pacte conclu avec vous il y a quelques mois, est toujours considéré comme devant durer quelque temps au moins; et nous ne comprenons pas que vous nous présentiez des demandes comme celles du moment. Si cette compagnie avait tenté de réduire vos salaires ou d'augmenter la durée de la journée de travail, vous nous eussiez accusés de mauvaise foi. Il nous paraît également vrai que en nous faisant de pareilles demandes, il est possible de formuler contre vous la même accusation. Vous trompez notre raisonnable attente, assurément. Nous gardons l'espoir que tous nos employés prendront en sérieuse considération le contenu de cette lettre, et demeureront fidèles à leurs postes. Nous servirons tous le public qui s'attend à ce que nous le transportions à ses lieux d'occupation et chez lui, et il a le droit de s'attendre à ce que nous ne refusions pas raisonnablement de le servir.

contenu de cette lettre, et demeureront fidèles à leurs postes. Nous servirons tous le public qui s'attend à ce que nous le transportions à ses lieux d'occupation et chez lui, et il a le droit de s'attendre à ce que nous ne refusions pas raisonnablement de le servir.

Très respectueusement. ED. EISENHAECK, Président.

Au Président et aux membres du comité des employés du New Orleans City Rail Road Company. Messieurs. Le conseil de Direction de la New Orleans City Rail Road Company a considéré la proposition que vous lui avez faite verbalement et par écrit. Les propositions verbales en quelque sorte modifiées en sa forme, est restée dans votre communication écrite comme suit: 1. "Tous les électriciens et conducteurs doivent être membres en règle de l'Association des Employés des Chemins de Fer Urbains. La compagnie aura le droit d'employer quiconque lui plaira, à la condition qu'après soixante jours, s'il est retenu par elle, il deviendra membre en règle de l'Association des Employés des Chemins de Fer Urbains, tant qu'il demeurera en votre emploi." Dans la lettre collective adressée au maire de cette ville, le samedi 22 mars, et à la réunion tenue entre vous et ce Conseil de Direction, nous vous avons déclaré que nous ne pouvions pas considérer cette proposition, et ici encore réitérons notre refus. Tous nos employés sont des hommes libres et ont le droit absolu de joindre ou de refuser de joindre votre organisation comme ils l'entendent. Nous ne pouvons pas dire à un travailleur: "Vous appartenez à une association dont vous ne voulez pas être membre, et si vous vous y refusez, cette compagnie, tant qu'il est en son pouvoir, ne vous donnera pas la chance de gagner du pain pour votre famille." Nous avons le droit, et n'avons pas l'intention de dicter quoi que ce soit à nos employés ni de les gouverner pour ce qui est de leurs opinions. Si le but de votre association paraît loisible à nos employés, ils joindront votre association; s'ils refusent de la joindre, c'est parce qu'ils ne veulent pas de votre association, et vous ne devez pas nous demander de les y faire entrer à coups de bâton. Nous nous trouvons dans l'impossibilité d'accorder votre requête d'augmentation de paye et de réduction de durée de travail. Il n'y a pas huit mois que la compagnie a fait une avance de salaires d'environ 21 pour cent, et une réduction de durée de travail de deux heures, en contre à la compagnie à peu près \$4,000 par an en sus de l'ancien budget des salaires. A l'époque vous vous êtes déclarés non seulement satisfaits, mais heureux, et avez même dit qu'à l'avenir vous rempliriez vos devoirs de façon à prouver à la compagnie qu'elle avait fait un bon placement d'argent en vous faisant cette avance. Un pacte conclu avec vous il y a quelques mois, est toujours considéré comme devant durer quelque temps au moins; et nous ne comprenons pas que vous nous présentiez des demandes comme celles du moment. Si cette compagnie avait tenté de réduire vos salaires ou d'augmenter la durée de la journée de travail, vous nous eussiez accusés de mauvaise foi. Il nous paraît également vrai que en nous faisant de pareilles demandes, il est possible de formuler contre vous la même accusation. Vous trompez notre raisonnable attente, assurément. Nous gardons l'espoir que tous nos employés prendront en sérieuse considération le contenu de cette lettre, et demeureront fidèles à leurs postes. Nous servirons tous le public qui s'attend à ce que nous le transportions à ses lieux d'occupation et chez lui, et il a le droit de s'attendre à ce que nous ne refusions pas raisonnablement de le servir.

Très respectueusement. R. M. WALMLEY, Président.

La compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton a fait tenir à ses employés qui s'é-

Feuilleton

L'Abelle de la N. O.

LA

GRIPPE D'OR.

Par Georges Madaqua.

PREMIERE PARTIE.

EVE-ROSE.

IX Suite.

sur ses tempes, une rage convulsait ses traits. —Il y a quelque chose, c'est certain... Quoi?... Quoi?... Mais voyons... voyons... cette femme, cette mère... ne peut être une misérable... On ne ment point avec ces yeux-là... avec cette bouche... On alors, oui... elle est folle... Si elle a un amant, c'est lui qui lui a détraqué sa raison.

L'avocat repassa dans son cabinet, feuilleta ses papiers, relut le billet violemment parfumé de la vicomtesse de Tillière. Il le rejeta sur son bureau, avec une espèce d'impatience. Aucune pensée que celle se rattachant à la tragédie de ce matin, ne prenait possession de lui.

Et son front redevenait sombre, son regard fixe, noir comme de l'encre. Puis, au espoir le dérida. Interrogée certainement dès son arrivée au Palais par un juge d'instruction quelconque, qui sait si elle n'était pas arrivée à se disculper.

Pourquoi restait-il là, lui, à tourner et retourner dans le même cercle vicieux les mêmes idées? Ne pouvait-il au moins essayer de savoir? Il apprendrait dans tous les cas si l'arrestation se trouvait maintenue. Jules Terrenas regarda sa montre: une heure et demie.

Le docteur Sansaye avait promis de revenir à deux heures. Il fallait attendre. Il sonnait trois heures, lorsque le médecin, dont ce n'était pas le jour de consultations, mais qui avait fait plusieurs visites depuis son déjeuner, arriva.

Le malade demeurait dans la position où son ami le trouvait, chaque fois qu'il s'avancait à l'entrée de la chambre. Le docteur lui tâta le pouls, écouta sa respiration sans qu'il sortit de cette prostration.

—Est-ce du sommeil? interrogea Terrenas tout bas. —C'est à la fois du sommeil et de l'anéantissement. —Toujours sérieux, son état? —Toujours. —Pas désespéré? —Non... pourtant très grave. —Ila revint, suivis de la garde, dans le cabinet de toilette.

—Vous êtes sûr de la tirer de là? interrogea de nouveau Terrenas. —L'autre répondit par une question à la garde: —Y a-t-il eu de nouvelles douleurs? —Non, monsieur. —Des vomissements ou même des efforts pour vomir? —Aucun. —C'est plutôt bon signe... c'est même très bon signe... Il est vigoureux, espérances! —Et, tendant la main à l'avocat. —Je ramènerai demain le docteur Brossat... Nous verrons à

arrêter un traitement... peut-être y aura-t-il à faire des piqûres de sérum, sûrement même... Jusque là, uniquement, la position ordonnée. —Bien, monsieur, dit la garde; alors il faudra l'éveiller? —Parfaitement, la somnolence dure trop longtemps, la faiblesse arriverait trop grande. —Et à Jules Terrenas: —Si l'inflammation stomacale et intestinale n'amène pas une complication sans remède, nous le sauverons. —Ah! Dieu! puissiez-vous dire vrai, docteur, ce serait trop horrible... ses pauvres petites filles!

—Oui, si mignonnes... Depuis quelques heures seulement qu'elles sont à la maison, ma femme s'y est déjà attachée... Comment ces innocentes n'ont-elles pas retenu la mère. —Terrenas frissonna. —Ah! ça! vous croyez à sa culpabilité, vous? —Comme vous! —C'est à dire? —Il y a des moments où j'en suis sûr, d'autres où je doute. —Oui, alors... c'est comme moi.

Les deux hommes étaient dans le cabinet du jeune membre du barreau, debout devant la cheminée, assis s'embrassant l'un que l'autre. —Ils ne pouvaient que se répéter leurs réflexions, et ces réflexions étaient les mêmes.

Madame Vallier, de par son caractère, son passé, son amour pour son mari et son amour pour ses enfants, devait être mise hors de cause... Pourtant... Ce caractère ne se modifiait-il point sous l'influence d'un détraqué, d'un misérable? Ou bien, l'ennemi acharné, l'ennemi inconnu, l'auteur du télégramme, de la dénonciation au parquet, lui écrivant, à elle aussi, des lettres anonymes, lui faisant-il croire à une trahison, de son mari?

Ces paroles, ne les jetait-elle pas à celui-ci, au moment de son arrestation: "Malheureux! tu me trompes, tu es une maitresse!" Etait-ce sous l'influence, dans la folie de cette conviction, qu'elle avait agi, préférant le voir mort qu'à un autre? Enfin, les idées contradictoires les suppositions aussitôt réfutées, se croisaient dans le cerveau de l'un, comme dans le cerveau de l'autre. Ils n'arrivèrent, au cours de ce tête-à-tête, restant trop sous le coup de l'impression du matin, du bouleversement qu'un tel dénouement leur apportait, pour chercher avec fruit, qu'à dégager ceci: —Un coquin s'acharrait à la destruction du bonheur de M. et madame Jacques Vallier. —Par haine de l'un ou par amour de l'autre, cet inconnu suscitait le

drame dont le moindre résultat devait être la séparation de ces deux époux, unis pendant six ans, et si unis, si heureux, au milieu de la chance matérielle qui les favorisait, que dans le monde on les donnait en exemple à tous les ménages.

Un souffle de tempête... tout était éparé, tout était détruit. La séparation... Le déshonneur... Peut-être la mort... Et ils se sentaient également, ces deux hommes, ces amis sincères du malheureux ménage, désespérés, sans point de repaire, sans boussole dont l'aiguille leur indiquerait la direction à prendre, comme perdue à leur tour, dans le monstrueux océan humain qui ne lâche pas plus ses victimes que la mer sauvage, impuissants à porter secours à ceux qu'il avait pris et qu'il engloutissait.

—Il nous faut vingt quatre heures de calme, dit le docteur après un silence; alors, avec tout notre sang-froid, notre raison, nous aviserons. —A propos, si l'avocat en le reconnoissant, ne s'arçait pas le père de Vallier? —Comment, il ne l'est pas? —Jacques n'avait point jugé à propos de lui écrire qu'il était malade... et les événements se sont tellement précipités que nul n'a eu le temps de l'avertir. —Effectivement... Mais je

crois qu'il faut dès à présent lui téléphoner à peu près ceci: "Fils malade, venez." —Est-ce que vous n'y êtes chargé de ce soin? —Monsieur Terrenas, il vaudrait mieux que ce fût vous... Vous le connaissez plus que moi... Ne m'avez-vous pas dit que dernièrement encore vous l'avez vu à Vice, où vous passiez quelques jours en revenant de plaidier votre affaire dans le Midi? —Parfaitement... J'étais descendu dans la même hôtel... —Vous voyez, c'est à vous de l'avertir.

—Je vais le faire... Mais cette dépêche ne sera-t-elle pas un peu brutale?... —Si vous ne lui laissez pas voir qu'il y a urgence, il hésitera à son âge à faire ce voyage... alors qu'il y a à peine un mois qu'il est dans le Midi. —Il trouvera bizarre que ce ne soit pas sa belle-fille qui la signe. —Il se dira qu'elle ne se rend pas compte de l'état de son mari. —Aussi croira-t-il à une catastrophe... Je crains de porter à ce vieillard un coup funeste. —De toute façon, il faut l'avertir... Ce soir, demain, les journaux seront pleins de l'affaire... Ce sera pire qu'il l'apprend par eux. —C'est vrai... Je n'enverrai le télégramme en sortant. —Avez que le médecin eût gagné l'escalier, Jules Terrenas

gagné l'escalier, Jules Terrenas